

Note aux organisations

Note aux organisations sur les élections municipales validée par la CEC du 13/01/2026

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains, et permettront d'élire les conseiller·es municipaux pour 6 ans.

C'est une échéance très importante pour le quotidien des travailleuses et des travailleurs du fait des prérogatives des communes et des intercommunalités : éducation maternelle et primaire, petite enfance, culture, sport, logement, aménagement du territoire, action sociale, ...

C'est aussi une échéance importante sur le plan national car elles détermineront les résultats aux élections sénatoriales qui suivront en septembre 2026. Il s'agit de la dernière échéance électorale avant les élections présidentielles, c'est donc aussi pour les partis un premier enjeu de construction du rapport de force. Cet enjeu national a d'ailleurs malheureusement tendance pour partie à écraser l'enjeu spécifique des élections municipales, qui ne sont vues par certains partis que comme un objectif pour se compter.

Enfin, le danger de l'extrême droite est très fort sur ces échéances :

- Alors que le RN a toujours eu du mal à s'implanter dans les communes, les municipales figurent désormais au cœur de leur stratégie, comme en atteste le projet Périclès avec l'objectif de gagner 1000 communes. Le RN annonce déjà le dépôt de 650 listes, un record.
- Tous les sondages montrent la progression continue des idées d'extrême droite et des intentions de vote en leur faveur qui les placent en tête.
- L'accession de Donald Trump au pouvoir renforce la dynamique du RN :
 - o Elle banalise ses thèses en modifiant le seuil de normalité. Retirer les subventions d'universités ou d'associations, licencier et réduire au silence des fonctionnaires, chasser les migrants avec une police armée qui assassine, multiplier les conflits d'intérêts, reprendre en main la justice, proposer d'acheter ou d'annexer d'autres pays, organiser des interventions militaires hors de tout cadre international et de tout débat démocratique, nier le changement climatique... apparaissent désormais comme des choix possibles voire normaux.

- Les réseaux sociaux (à commencer par Twitter) et les médias contrôlés par les milliardaires d'extrême droite, et certaines puissances étrangères comme la Russie ou les Etats-Unis, s'organisent pour s'ingérer dans les débats démocratiques et pour permettre la prise de pouvoir de l'extrême droite (ex : Allemagne, Grande Bretagne, Roumanie, Argentine, Brésil...)
- Tous les ingrédients sont réunis pour lui ouvrir un boulevard :
 - La gauche part en ordre dispersé (essentiellement Verts/PS/PCF d'un côté et LFI de l'autre, mais avec de nombreuses exceptions et spécificités locales) dans la quasi-totalité des communes, y compris dans les endroits à fort danger extrême droite, ce qui démobilise les électeurs et divise les voix.
 - Toutes les digues sont en train de sauter à droite et dans le patronat. Sous l'impulsion de Bruno Retailleau, les LR reprennent toujours plus les thèses de l'extrême droite et votent de plus en plus souvent avec le RN. Surtout, Nicolas Sarkozy a ouvert grand les vannes en appelant à faire alliance avec l'extrême droite, avec laquelle il partage les mêmes remises en cause de la justice et de l'État de droit. L'objectif central de Bolloré et de Sterin est en train de se produire : ce qu'ils appellent une « alliance des droites » qui est en fait une alliance de la droite avec l'extrême droite, facteur indispensable à la prise de pouvoir de l'extrême droite.

Mesurons l'impact sur la CGT de 500 ou 1000 municipalités dirigées par le RN ! ce serait autant d'endroits où les locaux de nos UL seraient immédiatement fragilisés, où les territoriaux CGT mais aussi toutes les professions qui dépendent de délégations de services publics à commencer par les transports urbains, la culture... seraient immédiatement attaqués à l'image de ce qui se passe à Béziers, Perpignan ou Henin Beaumont. 1000 municipalités RN, ce serait aussi la probabilité du basculement de nombreuses intercommunalités puis de la création en septembre d'un groupe politique RN au Sénat...

Il est donc indispensable que la CGT ait une stratégie sur les élections municipales.

La CEC a validé la stratégie suivante :

- 1- Face au danger de l'extrême droite, appeler à la responsabilité politique. Cet appel s'adresse à la gauche, qui ne peut laisser l'extrême droite gagner par ses divisions, et à la droite, dont les alliances ou compromissions avec l'extrême droite font tomber les digues républicaines.
Une intersyndicale CFDT, UNSA, FSU et Solidaires s'est réunie le 12/01/2026 et mettra à disposition du matériel, un compte-rendu sera adressé aux organisations.
- 2- Interpellation nationale des partis hors RN autour de 10 à 15 propositions précises pour les élections municipales. Ces propositions sont en cours d'élaboration avec les professions (logement, eau, santé, transports, culture, éducation, etc.) et la commission confédérale politiques publiques. En

complément, la fédération des services publics travaille une plateforme revendicative qui pourra être intégrée. Parmi elles figureraient les bourses du travail et une position de principe demandant aux partis de s'engager à ne pas conclure d'alliance avec l'extrême droite au second tour. Un courrier national sera adressé aux partis, rendu public lors d'une conférence de presse fin janvier, et mis à disposition des organisations CGT, avec possibilité d'adaptations locales pour qu'elles puissent l'adresser aux candidat·es dans les municipalités de leur choix. En complément, avec le collectif « Nos services publics », nous travaillons une charte des services publics que nous allons proposer aux candidat·es d'adopter.

- 3- Mise à disposition d'un tract à destination des salarié·es, expliquant le rôle des élections municipales, l'importance du vote, les propositions de la CGT, et rappelant clairement que l'extrême droite représente un danger pour les mairies. L'objectif est d'avoir une campagne CGT de terrain qui permette de mettre les questions sociales sur le devant de la scène et de mettre sous pression l'ensemble des partis pour qu'ils reprennent nos propositions

La CEC rappelle les points suivants aux organisations :

- Exclusion des syndiqué·es qui seraient candidat·es ou feraient campagne pour des listes d'extrême droite ou composée de militant·es d'extrême droite (certains avancent masqués et se présentent sans étiquette). Ceci nécessite dans chaque UD de mettre en place un système de vigilance pour vérifier via Cogitiel qu'aucun candidat·e d'extrême droite n'est syndiqué·e à la CGT. Pour rappel, le conseil d'Etat définit clairement les partis relevant de l'extrême droite : le RN, Reconquête, les patriotes, la ligue du sud et UDR.
Si besoin d'aide et d'appui, le collectif confédéral de lutte contre les idées d'extrême droite est à la disposition des organisations.
- Interdiction d'utiliser le sigle CGT en cas de candidature ou de soutien à une liste.

Nos statuts prévoient seulement l'impossibilité de cumuler des fonctions électives nationales avec le bureau confédéral. Cependant, une vigilance particulière doit être évoquée concernant les militant·es qui seraient candidat·es. S'il est positif que des militant·es syndicaux s'investissent dans les municipalités pour faire avancer nos revendications, ceci ne doit aucunement fragiliser notre indépendance. Pour protéger l'organisation, il est souhaitable qu'ils suspendent leurs responsabilités syndicales durant la campagne lorsqu'ils ou elles sont tête de liste. De même, il convient de rappeler les règles RGPD : le fichier CGT ne peut être utilisé dans le cadre de campagnes politiques.

- Refus d'importer des querelles partisanes dans l'organisation.

La plus grande vigilance s'impose sur le respect de l'indépendance syndicale. La période qui s'ouvre, avec les municipales puis les présidentielles voire de nouvelles législatives sera de plus en plus politique. Il nous faut protéger notre organisation de toute instrumentalisation dans des enjeux partisans. Mais cela ne doit certainement

pas nous conduire à nous retirer de ces échéances et ne plus faire entendre nos analyses et positions CGT.

La CEC juge donc préférable, au vu du paysage des municipales, que la position de la CGT soit d'appeler à voter contre l'extrême droite, d'interroger les partis et de faire connaître leurs réponses à nos propositions mais, sauf situation particulière (forces progressistes unies et danger majeur d'extrême droite) de ne pas donner de consigne de vote au 1^{er} tour à part de voter contre l'extrême droite.

Montreuil, le 13 janvier 2026